

COMMISSION NATIONALE D'ARBITRAGE EN
MATIERE DE PLACEMENTS
C.N.A.P.

RAPPORT D'ACTIVITE 2008



édité par le
l'Entente des Gestionnaires des Centres d'Accueil a.s.b.l. – EGCA
siège : 5 rue Génistre L-1623 Luxembourg
Secrétariat Permanent de la C.N.A.P.

64, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg
Tél.: 40 06 16-30 /-31
Fax: 26 45 94 67
email : raymond.pir@egca.lu
sibylle.boesch@egca.lu
<http://www.egca.lu>
RCS Luxembourg F5379

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

RAPPORT D'ACTIVITE 2008	1
1. COMPOSITION DE LA CNAP.....	2
2. CENTRES D'ACCUEIL CLASSIQUES ET FOYERS D'ACCUEIL ET DE DÉPANNAGE EN 2008.....	3
2.1. Centres d'accueil classiques (CDAs).....	3
2.2. Foyers d'accueil et de dépannage (FADEPs)	4
3. DEMANDES DE PLACEMENT ADRESSÉES À LA C.N.A.P.....	5
3.1. Evolution de la liste d'attente en 2008.....	5
3.2. Evolution de la liste d'attente et des placements réalisés depuis 1993	6
3.3. Places libres et demandes de placement actives de 1994 à 2008	7
3.3.1. Petit lexique.....	7
3.3.2. Enfants	8
3.3.3. Adolescents.....	8
3.4. Taux d'occupation 2008.....	9
3.4.1. Enfants	9
3.4.2. Adolescents.....	10
3.4.3. Evolution du taux d'occupation.....	10
4. INFORMATIONS SUR LES MINEURS AYANT FAIT L'OBJET D'UN PLACEMENT EN 2008	11
4.1. Evolution des placements réalisés via la liste d'attente de la CNAP et les placements effectués sans liste d'attente.....	11
4.2. Recensement cordonné MiFa-EGCA-CNAP	11
5. DURÉE DE PROCÉDURE D'ADMISSION	15
6. ENTREES ET SORTIES.....	17
6.1. Centres d'accueil classiques (CDAs).....	17
6.1.1. Total des entrées et sorties en 2008 dans les centres d'accueil classiques.....	17
6.1.2. Durée de séjour des enfants et adolescents quittant les centres d'accueil classiques	18
6.1.3. Destination des enfants et adolescents ayant quitté les centres d'accueil classiques.....	19
6.2. Foyers d'accueil et de dépannage (FADEPs)	20
6.2.1. Total des entrées et sorties en 2008 dans les FADEPs	20
6.3. Bilan de tous les placements réalisés en date du 31.12.2008	20
7. INFORMATIONS UTILES	21

1. COMPOSITION DE LA CNAP

La Commission Nationale d'Arbitrage en matière de placements (CNAP) se compose de trois membres représentants de l'Entente des Gestionnaires de Centres d'Accueil (EGCA a.s.b.l.), qui ont été désignés par un vote des délégués de cette Entente et de deux membres représentants du Ministère de la Famille et de l'Intégration.

Membres représentants de l'EGCA a.s.b.l.: Madame Catherine THINNES, présidente ;
Monsieur Jean STREITZ, membre ;

Membres représentants du Ministère de la Famille : Madame Joëlle LUDEWIG ;
Madame Suzette MEYER ;

La CNAP est doté d'un Secrétariat Permanent, géré par l'EGCA. Deux employés y sont embauchés :

Situation 2008 : Madame Sibylle BOESCH, préposée, remplacée par Monsieur Raymond PIR lors du congé de maternité respectivement lors du congé parental ;

Monsieur Gilles HELLER ; *contrat CIE (initiation à l'emploi) ;*

Situation 2009 : Madame Sibylle BOESCH (mi-temps en CDI) et Monsieur Raymond PIR (mi-temps en CDI) ;

Monsieur Frank HILBERT ; *contrat CDD ;*

2. CENTRES D'ACCUEIL CLASSIQUES ET FOYERS D'ACCUEIL ET DE DEPANNAGE EN 2008

2.1. CENTRES D'ACCUEIL CLASSIQUES (CDAs)

Nom de l'organisme gestionnaire	Nom du centre d'accueil classique	TOTAL places disp. ⁸	Enfants	Adolescents ⁹
Anne a.s.b.l.	Foyer Ste. Elisabeth	29	29	0
Anne a.s.b.l.	Kannerland	24	18	6
Anne a.s.b.l.	Maison Françoise Dolto	20	20	0
	<i>Sous-total :</i>	73	67	6
Aide familial a.s.b.l. / KMA Victor Elz	Kannerhaus Jonglënster	20	20	0
Clara Fey a.s.b.l.	Foyer Ste. Claire	24	16	8
Françoise Dufaing a.s.b.l.	Institut St. François	18	18	0
Victor Elz a.s.b.l.	Kannerheem Itzig	24	24	0
	<i>Sous-total :</i>	86	78	8
Croix-Rouge Luxembourgeoise	Fondation de Colnet d'Huart / Maison Norbert Ensch	42	21	21
	<i>Sous-total :</i>	42	21	21
Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l.	Institut St. Joseph	40	16	24
	<i>Sous-total :</i>	40	16	24
Fondation Kannerschlass	Kannerschlass	24	24	0
	<i>Sous-total :</i>	24	24	0
Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf	Vesos Mersch	49	32	17
	<i>Sous-total :</i>	49	32	17
Fondation Maison de la Porte Ouverte	Foyer St. Joseph	11	0	11
	<i>Sous-total :</i>	11	0	11
Jongenneem a.s.b.l.	Jongenneem	72	32	40
	<i>Sous-total :</i>	72	32	40
Ministère de la Famille	Maisons d'Enfants de l'État ¹⁰	70	60	10
	<i>Sous-total :</i>	70	60	10
	TOTAL :	467	330	137

En 2008, le chiffre des lits disponibles a augmenté davantage par rapport à l'année précédente avec l'ouverture du centre d'accueil « Kreintgeshaff » géré par la Croix-Rouge Luxembourgeoise et disposant de 13 places pour adolescents.

⁸ Places disponibles ≠ places conventionnées ;

⁹ Les centres d'accueil disposant « 0 places adolescents » peuvent héberger des adolescents mais ne font pas d'admissions de mineurs âgés de 12 ans et plus ;

¹⁰ Les Maisons d'Enfants de l'Etat appliquent également les procédures de la CNAP mais ne peuvent pas être impliquées dans un litige.

Reste à noter que le tableau susmentionné ne tient pas compte des places surnommées « SLEMO » (= Structure de logement en milieu ouvert) et « CAEMO » (= Centre d'Accompagnement en milieu ouvert).

2.2. FOYERS D'ACCUEIL ET DE DEPANNAGE (FADEPs)

Le placement en FADEP se fait sur demande orale et après accord formel du représentant mandaté de l'organisme gestionnaire. Celui-ci communique aussi rapidement que possible toutes les données utiles sur les placements effectués à la CNAP.

En général, on s'adresse donc directement aux responsables des FADEPs mêmes. Le passage par la CNAP n'est pas obligatoire.

Nom de l'organisme gestionnaire	Nom du FADEP	TOTAL	Enfants	Adolescents
Anne a.s.b.l.	Ste. Elisabeth	3	3	-
Aide familial a.s.b.l. / KMA Victor Elz	Kannerhaus Jonglënster	6	6	-
Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l.	St. Joseph Rumelange	10 ¹¹	10	-
Femmes en Détresse a.s.b.l.	Mederchershaus	10	-	10
Fondation Maison de la Porte Ouverte	Don Bosco	10	10	-
Fondation Maison de la Porte Ouverte	St. Joseph Luxembourg	9	-	9
Fondation Pro Familia	Centre polyvalent pour enfants	10	10	-
	TOTAL:	58	39	19

TOTAL GENERAL CDAs et FADEPs:	525	369	156
--------------------------------------	------------	------------	------------

¹¹ 1 place temporairement non disponible

3. DEMANDES DE PLACEMENT ADRESSEES A LA CNAP

3.1. EVOLUTION DE LA LISTE D'ATTENTE EN 2008

	Report mois précédent	Nouvelles demandes	TOTAL LDA ¹² au dernier du mois	TOTAL PLACE ¹³	Annulé	Actif	Suspens ¹⁴	Reste sur LDA début mois prochain
Janvier	60	20	80	3	13	49	15	64
Février	64	16	80	9	2	49	20	69
Mars	69	14	83	5	6	52	20	72
Avril	72	26	98	7	7	63	21	84
Mai	84	22	106	10	2	81	13	94
Juin	94	30	124	7	4	78	35	113
Juillet	113	13	126	13	2	80	31	111
Août	111	8	119	17	6	70	26	96
Sept.	96	20	116	24	8	60	24	84
Oct.	84	20	104	8	17	54	25	79
Nov.	79	22	101	11	7	58	25	83
Déc.	83	17	100	10	2	59	29	88
		228		124	76			

Il ressort du tableau ci-dessus que le Secrétariat Permanent a traité en 2008 un total de 288 demandes, dont :

- 60 (20,8 %) reportées de l'année 2007, et
- 228 (79,2 %) nouvellement introduites en 2008.

En ce qui concerne les 228 nouvelles demandes de placement, 32 (14,03 %) étaient des demandes de placement à base volontaire et 196 (85,97 %) passaient par le Tribunal de la Jeunesse.

De ces demandes:

- 124 (43 %) ont abouti à un placement (dont 14 [11,3 %] placements volontaires et 110 [88,7 %] placements par voie judiciaire) ;
- 76 (26,4 %) ont été annulées en cours de route, et
- 88 (30,6 %) sont restées sur la liste d'attente au 31.12.2008.

Des 76 demandes de placement annulées en 2008, le Secrétariat Permanent comptait 15 (19,8 %) demandes de placement à base volontaire et 61 (80,2 %) par voie judiciaire.

¹² LDA = Liste d'attente ;

¹³ Total Placé = Total des placements dans les Centres d'Accueil Conventionnés et les Maisons d'Enfants de l'Etat ;

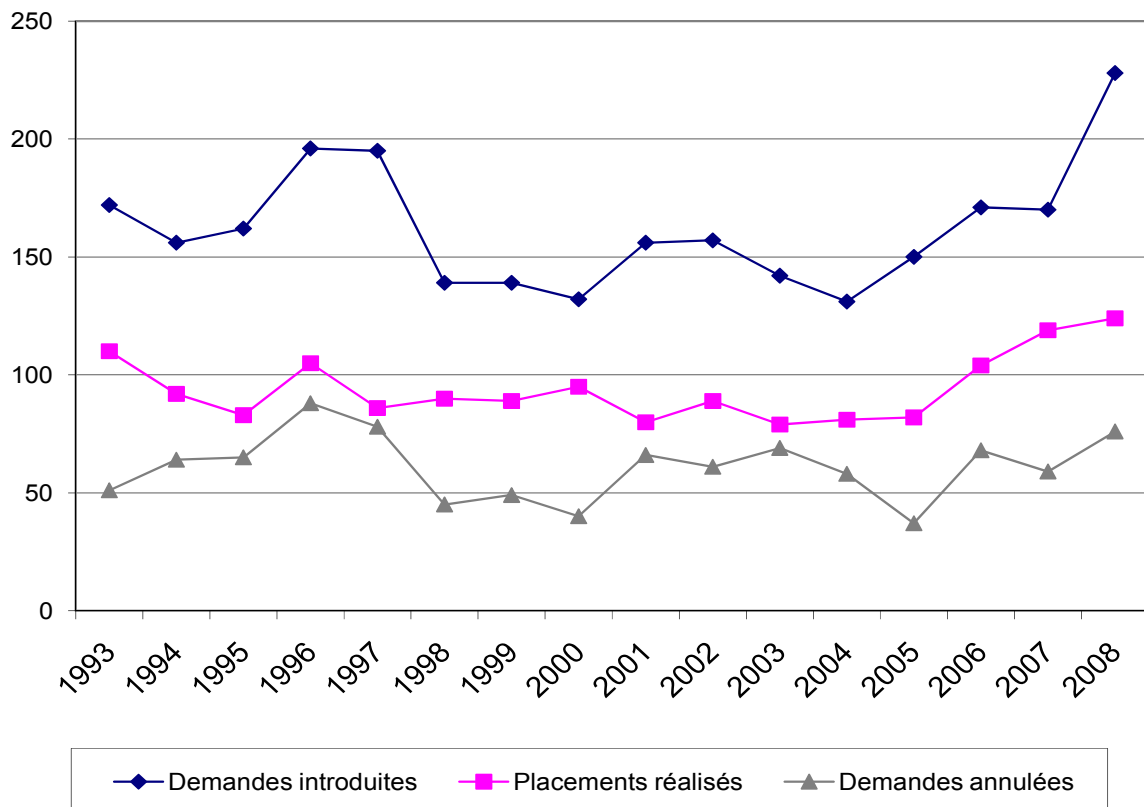
¹⁴ Les demandes de placement qui sont en "suspens" sont des demandes de placement de mineurs où la demande n'est pas envoyée aux centres d'accueil disposant de places libres étant donné que la situation du mineur nécessite encore plus de clarification.

3.2. EVOLUTION DE LA LISTE D'ATTENTE ET DES PLACEMENTS REALISES DEPUIS 1993

En ce qui concerne l'année 2008, le nombre des demandes de placement introduites auprès du Secrétariat Permanent de la CNAP a considérablement augmenté avec un total de 228 demandes de placement introduites par rapport à un total de 170 demandes de placement introduites en 2007.

Le nombre des placements réalisés a augmenté progressivement depuis 2003 avec un total de 119 placements effectués en 2007 et 124 placements réalisés en 2008 tout en stipulant que des nouveaux centres d'accueil ont ouvert leurs portes en septembre respectivement novembre 2007 ainsi qu'en juillet 2008.

En outre, le nombre des demandes de placement annulées a augmenté avec un total de 76 demandes de placement annulées en 2008 par rapport à un total de 59 demandes de placement annulées en 2007.



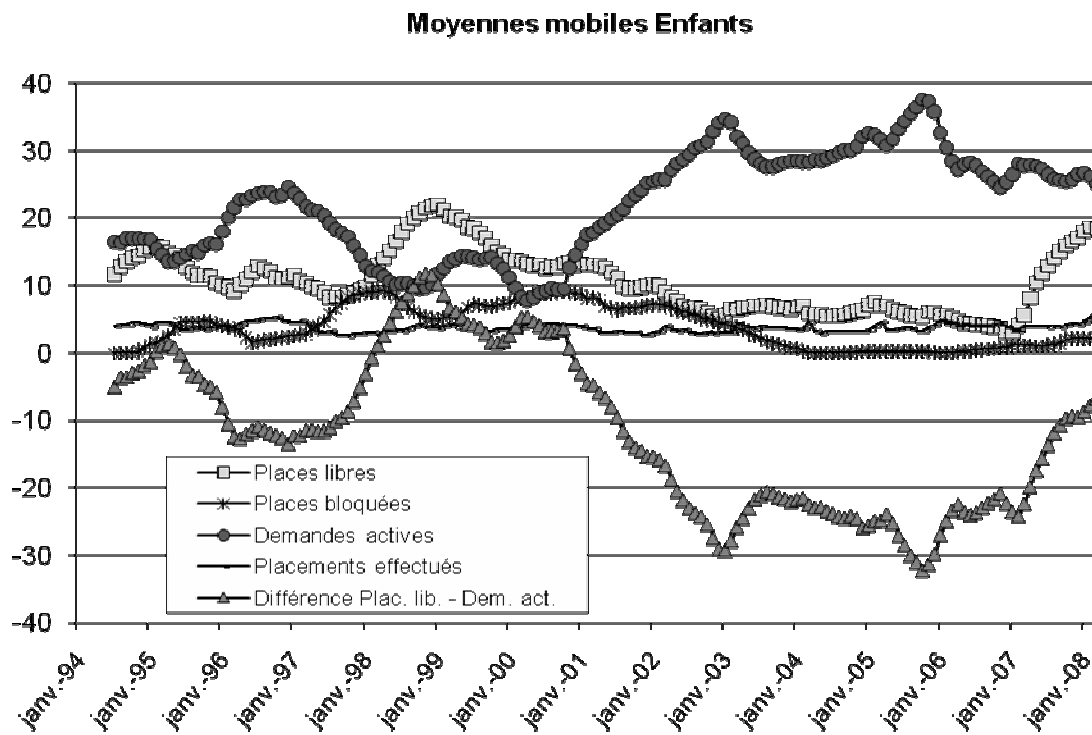
3.3 PLACES LIBRES ET DEMANDES DE PLACEMENT ACTIVES DE 1994 A 2008

3.3.1. Petit lexique

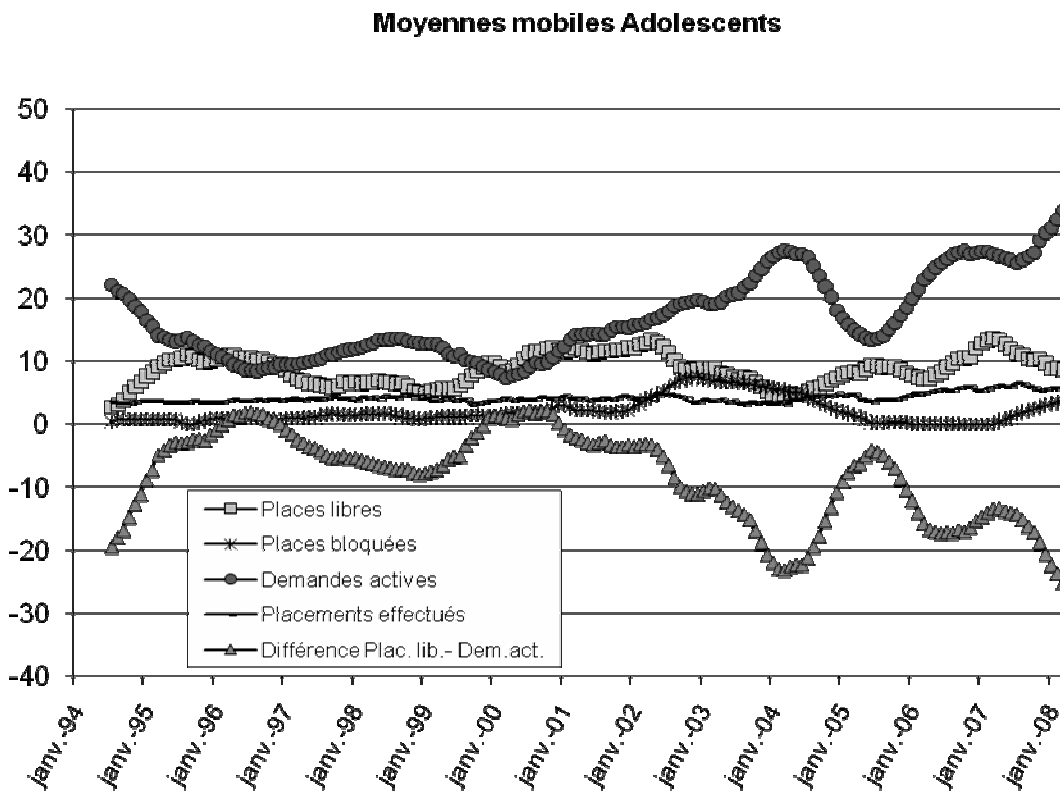
- places disponibles : les places qui sont à disposition des enfants et adolescents de 0 à 18 ans suivant les Conventions signées avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration;
- places déclarées libres : les centres d'accueil classiques sont priés d'envoyer une déclaration de sortie pour chaque mineur d'âge quittant leur institution, et signalent ainsi à la CNAP la vacance d'une place ;
- places réservées : places réservées pour des enfants et adolescents attendant leur admission après l'accord de principe du centre d'accueil classique respectif;
- places bloquées : places non disponibles pour:
 - travaux de rénovation dans les différents centres d'accueil classiques;
 - assurer le retour de mineurs en essai de réintégration familiale ;
- demandes actives : demandes de placement adressées au Secrétariat Permanent à envoyer aux centres d'accueil classiques disposant de place(s) libre(s) ; par opposition aux demandes en suspens ;
- demandes en suspens : les demandes en suspens restent sur la liste d'attente et ne sont pas envoyées aux centres d'accueil classiques disposant de place(s) libre(s) jusqu'à clarification de la situation des enfants et adolescents concernés ;
- demandes annulées : demandes de placement annulées par le demandeur professionnel parce qu'un placement ne s'impose plus ; une alternative au placement a été trouvée ;

N.B. concernant les deux graphiques suivants : Une moyenne mobile indique une tendance qu'il serait impossible de déceler à l'aide d'une moyenne simple de toutes les données historiques, et projette des valeurs dans la période de prévision en se basant sur la valeur moyenne de la variable sur un nombre donné de périodes. Dans notre cas, le nombre de périodes à inclure dans la moyenne mobile se chiffre à 12 mois.

3.3.2. Enfants



3.3.3. Adolescents



3.4. TAUX D'OCCUPATION 2008

Dans les tableaux qui suivent, le taux d'occupation des centres d'accueil classiques énumérés sous la rubrique 1.1. (page 3) est calculé à partir des données fournies par ces centres d'accueil classiques, à savoir :

- (a) le nombre de places réellement disponibles ;
 - (b) le nombre de places non-occupées (libres, bloquées¹⁵ ou réservées).
- Le nombre de places occupées est obtenu en calculant (a) - (b).

N.B. La CNAP n'est pas compétente en ce qui concerne les places « SLEMO » (structures de logement en milieu ouvert) pour jeunes adultes.

L'ouverture d'un groupe de vie ainsi qu'une fermeture temporaire d'un groupe (pour travaux de rénovation ou autre) explique la différence entre le nombre des places réellement disponibles en 2008 et le nombre de places conventionnées.

En effet, le « Kréintjeshaff » à Contern (faisant partie de la Maison Norbert Ensch et géré par la Croix-Rouge Luxembourgeoise) a ouvert ses portes en août 2008. Le nouveau foyer peut accueillir 13 adolescents (masculins et féminins) entre 12 et 18 ans. Les demandes de placement pour ce centre d'accueil sont adressées à la CNAP. En outre, le centre d'accueil « Kannerhaus Jonglënster » proposé par l'a.s.b.l. Aide familial et KMA Victor Elz a ouvert un nouveau groupe avec 10 places enfants jusqu'à 12 ans au 2^{ème} étage.

Deux structures thérapeutiques ont été inaugurées en 2008 notamment le « Kannerhaus Jean » et le « Schneiderhaff ». Le « Kannerhaus Jean » a ouvert ses portes en septembre 2008. Il s'agit d'un centre thérapeutique situé à Berg/Betzdorf et proposé par la Croix-Rouge Luxembourgeoise en collaboration avec la Fondation Jean Hamilius jr. Le « Kannerhaus Jean » dispose d'un service ambulatoire et d'une structure semi-autonome. Cette dernière peut accueillir 6 enfants âgés de 4 à 12 ans présentant des troubles psychologiques et/ou comportementaux.

En octobre 2008, le « Schneiderhaff », une ferme thérapeutique située à Alzingen et gérée par la Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf, a été inaugurée. Cette structure dispose de 14 places et peut accueillir des filles entre 13 et 16 ans ayant connu des situations de vie traumatisantes et qui sont en détresse psychosociale. Il faut que les adolescentes soient passées auparavant par une institution psychiatrique respectivement qu'un bilan psychiatrique a été établi.

3.4.1. Enfants

	places réellement disponibles (a)	places non-occupées (b)				places occupées	taux d'occupation
		libres	bloquées	réservées	TOTAL		
Janvier	317	12	3	4	19	298	94,0 %
Février	309	10	2	5	17	292	94,5 %
Mars	312	10	6	3	19	293	93,9 %
Avril	314	8	5	4	17	297	94,6 %
Mai	314	6	3	2	11	303	96,5 %
Juin	315	6	1	4	11	304	96,5 %
Juillet	315	6	1	10	17	298	94,6 %
Août	315	2	2	8	12	303	96,2 %
Sept.	315	8	3	3	14	301	95,6 %
Oct.	315	5	2	5	12	303	96,2 %
Nov.	315	4	1	2	7	308	97,8 %
Déc.	316	7	2	1	10	306	96,8 %
Moy = 95,6 %							

En 2008, le taux d'occupation moyen mensuel des places en centre d'accueil classique pour enfants a été de 95,6%.

¹⁵ Le blocage d'une place doit être signalé au Ministère de la Famille

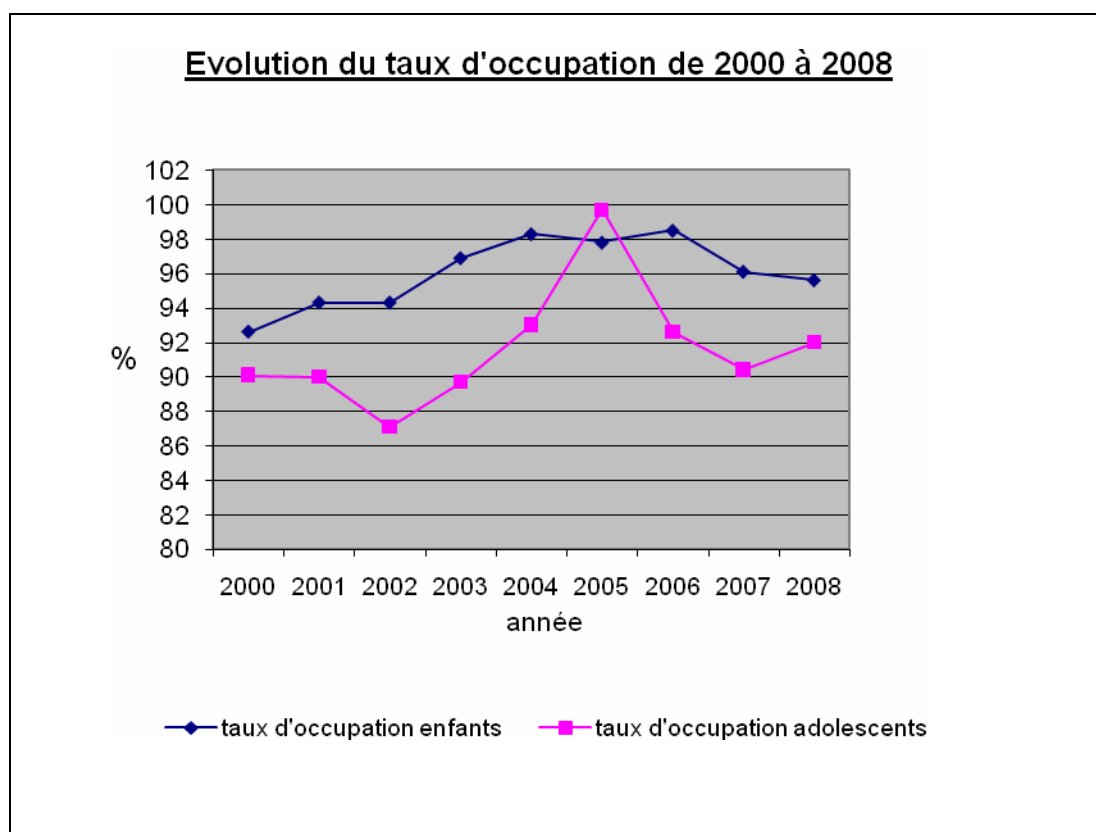
3.4.2. Adolescents

	places réellement disponibles (a)	places non-occupées (b)				places occupées	taux d'occupation
		libres	bloquées	réservées	TOTAL		
Janvier	130	9	4	1	14	116	89,2 %
Février	138	7	3	1	11	127	92,0 %
Mars	138	5	3	2	10	128	92,8 %
Avril	138	5	3	3	11	127	92,0 %
Mai	138	8	3	1	12	126	91,3 %
Juin	138	2	3	3	8	130	94,2 %
Juillet	150	2	3	10	15	135	90,0 %
Août	150	3	4	6	13	137	91,3 %
Sept.	150	2	2	5	9	141	94,0 %
Oct.	150	5	2	2	9	141	94,0 %
Nov.	150	5	2	1	8	142	94,7 %
Déc.	164	2	2	14	18	146	89,0 %
							Moy = 92,0 %

En 2008, le taux d'occupation moyen mensuel des places en centre d'accueil classique pour adolescents a été de 92 %.

3.4.3. Evolution du taux d'occupation

Evolution du taux d'occupation en tenant compte de l'ouverture de deux centres d'accueil ainsi que d'un groupe de vie pour filles adolescentes en 2007 et d'un nouveau centre d'accueil en juillet 2008.

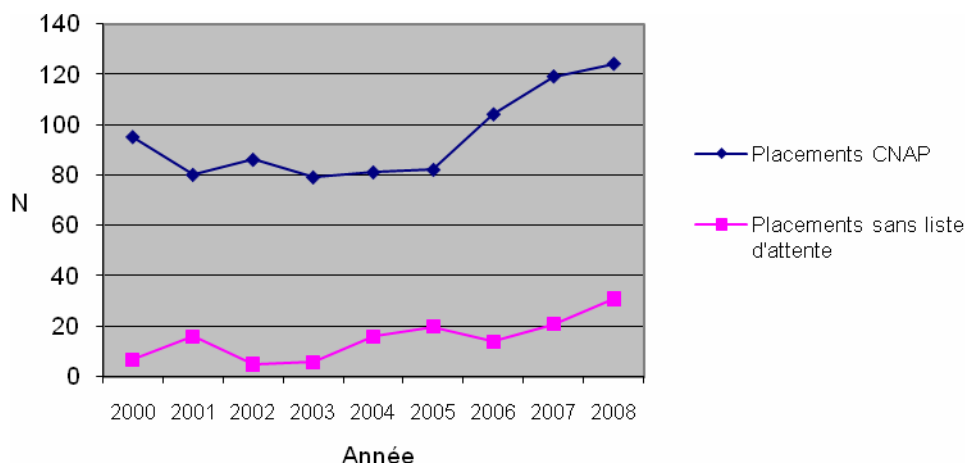


4. INFORMATIONS SUR LES MINEURS AYANT FAIT L'OBJET D'UN PLACEMENT EN 2008

Outre les 124 placements à partir de la liste d'attente, 31 demandes de placement n'ont pas été introduites auprès de la CNAP c. à d. ces 31 placements ont été réalisés sans passer par la liste d'attente. Il s'agit de placements d'urgence ordonnés par le Tribunal de la Jeunesse ou de placements volontaires pour aider temporairement un ancien pensionnaire.

Le total effectif des mineurs nouvellement placés en 2008 s'élève donc à $124 + 31 = 155$.

4.1. EVOLUTION DES PLACEMENTS REALISES VIA LA LISTE D'ATTENTE DE LA CNAP ET DES PLACEMENTS EFFECTUES SANS PASSER PAR LA LISTE D'ATTENTE



4.2. RECENSEMENT COORDONNÉ MINISTÈRE DE LA FAMILLE – EGCA – CNAP

RECENSEMENT 2008 DES DONNÉES DE BASE QUANT À LA POPULATION ACCUEILLIE

D'après le nouveau recensement coordonné des données de base, le nombre de placements effectués en 2008 s'élève à **158 mineurs d'âge** c. à d. aux 124 placements réalisés via la liste d'attente de la CNAP et aux 31 placements réalisés sans passer par la liste d'attente, s'ajoutent 3 congés révoqués formant un total général de 158 placements.

	TOTAL	%
Age moyen au 31/12/2008	10,43	
Sexe		
Nombre de filles	71	44,94%
Nombre de garçons	87	55,06%
Nationalités		
	Total	%
Nombre de luxembourgeois	77	48,73%
Nombre d'intracommunautaire	48	30,38%
Nombre d'extracommunautaire	6	3,80%
Nombre de nationalités multiples au -1 CE	3	1,90%
Nombre de nationalités multiples pas CE	0	0,00%
Nombre d'apatride	24	15,19%
Type de placement		
Nombre de mesure de garde provisoire	74	46,84%
Nombre de placements judiciaires	61	38,61%
Nombre de placements volontaires	23	14,56%
Nombre de placements non définis	0	0,00%
Nombre de placements au 01/04/2008	31	21,23%
Nombre de placements au 01/10/2008	115	78,77%
Placements par type d'activité		
CAC (Centre d'accueil classique)	158	100,00%
CAS (Centre d'accueil spécialisé)	0	0,00%
SLEMO (Structure de logement en milieu ouvert)	0	0,00%
FADEP (Foyer d'Accueil et de Dépannage)	0	0,00%
CSEE (Centre Socio-Educatif de l'Etat)	0	0,00%
PFJN (Placement familial jour et nuit)	0	0,00%
Accueil socio-pédagogique	0	0,00%
Accueil orthopédagogique	0	0,00%
Accueil thérapeutique	0	0,00%
Congé (avec suivi)	0	0,00%
Congé (pas de suivi)	0	0,00%
Suivi	0	0,00%

	TOTAL	%
Demandeurs professionnel		
Juge/ Parquet	136	86,08%
Famille	22	13,92%
Intermédiaires principaux		
SCAS	51	28,65%
Indépendant/ Autonome	0	0,00%
Institution Spécialisée à l'étranger	0	0,00%
CSEE	45	25,28%
Placement familiale Jour et Nuit	0	0,00%
Autre centre d'accueil classique	3	1,69%
Logement encadré	0	0,00%
FADEP	49	27,53%
Centre pénitentiaire	0	0,00%
Foyer pour personnes handicapées	0	0,00%
Foyer pour adultes	0	0,00%
Hôpital psychiatrique	4	2,25%
Institution thérapeutique	0	0,00%
Centre d'insertion professionnelle	0	0,00%
Placement familial	0	0,00%
Centres médico sociaux	3	1,69%
Psychiatrie juvénile/ Hôpital	4	2,25%
Service de consultation	8	4,49%
Centres d'accueil Classiques	0	0,00%
Divers	4	2,25%
Inconnu	7	3,93%
Nombre de jours d'inscription en cours d'année	23769	
Nombre de jours d'inscription pour toute la durée des placements en cours	45743	
	0	
Durée moyenne des placements (en années)	1,06	

Provenance		
Aucune/Inconnue	9	5,70%
Famille	70	44,30%
Indépendant/ Autonome	0	0,00%
Institution Spécialisée à l'étranger	0	0,00%
CSEE	11	6,96%
Placement familiale Jour et Nuit	2	1,27%
Placement familiale Jour	0	0,00%
Autre centre d'accueil classique	3	1,90%
Logement encadré	0	0,00%
FADEP	57	36,08%
Centre pénitentiaire	0	0,00%
Foyer pour personnes handicapées	0	0,00%
Foyer pour adultes	0	0,00%
Placement judiciaire en hôpital	3	1,90%
Hôpital psychiatrique	3	1,90%
Institution thérapeutique	0	0,00%
Centre d'insertion professionnelle	0	0,00%
autre groupe de l'institution	0	0,00%
Total :	158	100,0 %

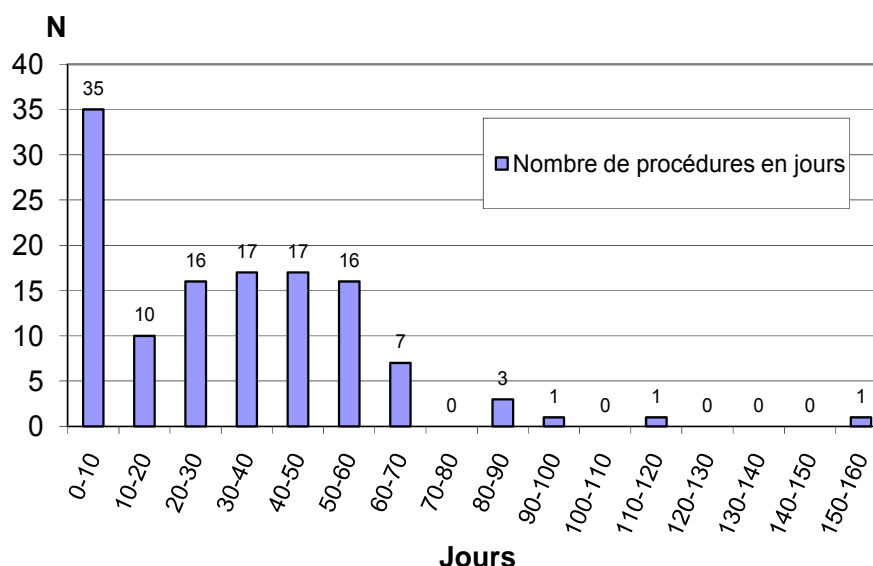
5. DUREE DE PROCEDURE D'ADMISSION

On entend par durée de procédure d'admission le laps de temps entre la date d'envoi d'une demande de placement dans un centre d'accueil classique disposant d'une place libre et l'admission définitive.

En 2008, la durée moyenne des procédures d'admission dans les différents centres d'accueil classiques y inclus les Maisons d'Enfants de l'État était de 31 jours. En 2007, elle s'élevait à 23,5 jours.

Parmi les 124 placements effectués (on ne tient pas compte des 31 placements réalisés sans le biais de la liste d'attente) figurent 3 cas où la durée de procédure était assez élevée c'est à dire 90 jours et plus. D'une part, il s'agissait de deux filles adolescentes auxquelles les professionnels impliqués autorisaient qu'elles passent encore les vacances d'été auprès des familles apparentées. D'autre part, on attendait la vacance d'une place dans un groupe précis afin de réunir une fratrie de 4 enfants dans un même centre d'accueil.

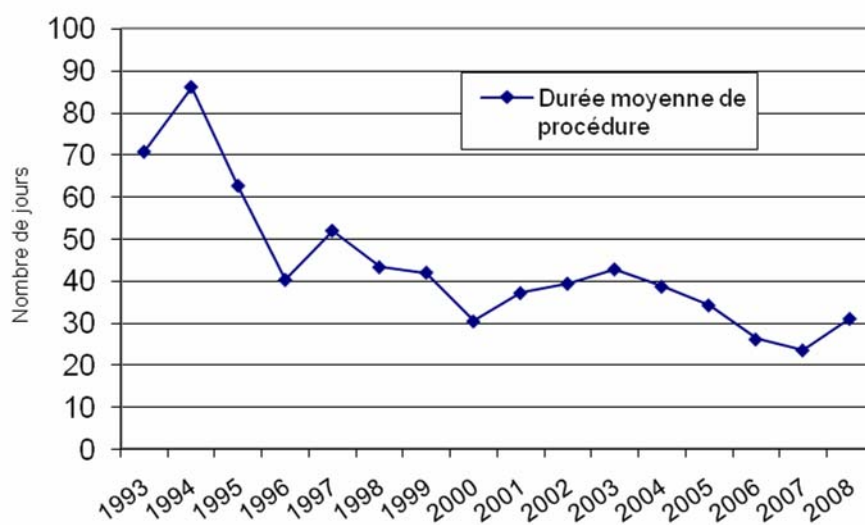
Durée de procédure des admissions dans les centres d'accueil classiques



La durée des procédures d'admission dépend généralement de plusieurs facteurs, notamment:

- manque de places pour les catégories d'âge précises ;
- désir d'admission d'une fratrie de plusieurs enfants dans un même groupe de vie ;
- organisation respectivement planification de l'admission (-> attente d'un jugement etc.) ;
- respect du rythme scolaire (p.ex. admission pendant les vacances scolaires ou admission prévue pour le début de l'année scolaire) ;
- admissions urgentes dans les centres d'accueil classiques et les FADEPs etc.

**Evolution de la durée moyenne de procédure d'admission
dans les centres d'accueil classiques**



6. ENTREES ET SORTIES

6.1. CENTRES D'ACCUEIL CLASSIQUES (CDAs)

6.1.1. Total des entrées et sorties en 2008 dans les centres d'accueil classiques

Institution	Places dispon.	Sorties	Entrées ¹⁶	Placts. par la liste d'attente	Congés révoqués	Placements sans passer par la liste d'attente	Transferts ¹⁷
CDA St. Joseph	11	8	8	3	0	3	2
Fondation de Colnet d'Huart ¹⁸	42	4	20 ¹⁹	15	0	4	1
Fondation Kannerschlass	24	6	8	0	0	4	4
Foyer Ste. Claire	24	5	6	5	1	0	0
Foyer Ste. Elisabeth	29	14	23	9	0	3	11
Institut St. François	18	3	3	3	0	0	0
Institut St. Joseph	40	11	16	14	0	0	2
Jongenheem a.s.b.l. ²⁰	72	38	43	37	1	2	3
Kannerhaus Jonglënster ²¹	20	3	11	9	0	2	0
Kannerheem Itzig	24	7	14	6	0	0	8
Kannerland Lampertsbiërg	24	3	4	4	0	0	0
Maisons d'Enfants de l'Etat	70	9	10	5	1	0	4
Maison Française Dolto	20	9	18	6	0	12	0
SOS Kannerduerf Mersch ²²	49	4	9	8	0	1	0
TOTAL :	467	124	193	124	3	31	35

La différence entre le nombre d'entrées et celui des sorties dépend de plusieurs facteurs:

- réduction temporaire de lits à cause de travaux de rénovation etc.;
- places restées disponibles au 31.12.2007;
- ouverture ou fermeture d'un groupe de vie respectivement ouverture d'un nouveau centre d'accueil (en août 2008 : Kreintgeschaff ; nouveau groupe de vie au « Kannerhaus Jonglënster ») ;
- sorties et entrées d'adolescents dans des logements pour jeunes adultes qui ne font pas partie du champ d'application de la CNAP etc. ;

¹⁶ Entrées = placements par la liste d'attente + congés révoqués + placements sans passer par la liste d'attente + transferts ;

¹⁷ Transferts = 1) transferts internes d'un groupe de vie vers en autre ;
2) transferts internes d'un FADEP vers un groupe de vie du même gestionnaire ;
3) transferts entre centres d'accueil ;
4) transferts entre les centres socio-éducatifs de l'Etat et un centre d'accueil ;
5) transferts entre un centre thérapeutique et un centre d'accueil etc.;

¹⁸ y compris la « Maison Norbert Ensich » avec 12 places enfants et le « Kreintgeschaff » avec 13 places adolescents ;

¹⁹ Ouverture en 2008 du centre d'accueil « Kreintgeschaff » avec 13 places pour adolescents ;

²⁰ y compris l'ancien « Foyer Storm », géré par le Jongenheem a.s.b.l. depuis le 01.01.2008 ;

²¹ Ouverture en 2008 d'un deuxième groupe de vie avec 10 places ;

²² y compris le « Foyer Leir » et le « Foyer Cales » ;

6.1.2. Durée de séjour des enfants et adolescents quittant les centres d'accueil classiques

En 2008, 124 enfants et adolescents ont quitté les centres d'accueil classiques au total.

Des 158 mineurs d'âge placés en 2008 selon le nouveau recensement coordonné MiFa – EGCA - CNAP, 20 ont quitté le centre d'accueil au cours de l'année 2008.

Durée moyenne de séjour des 20 mineurs sortis au courant de l'année 2008 :

Durée de séjour	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	%
< 1 année	10	10	20	100,00%
1-2 années	0	0	0	0,00%
2-3 années	0	0	0	0,00%
3-4 années	0	0	0	0,00%
4-5 années	0	0	0	0,00%
5 années et plus	0	0	0	0,00%
Total	10	10	20	100,00%

	TOTAL	%
Destination après sortie en cours d'année		
Aucune/Inconnue	3	15,00%
Famille	10	50,00%
Indépendant/ Autonome	0	0,00%
Institution Spécialisée à l'étranger	1	5,00%
CSEE	2	10,00%
Placement familiale Jour et Nuit	2	10,00%
Placement familiale Jour	0	0,00%
Autre centre d'accueil classique	1	5,00%
Logement encadré	0	0,00%
FADEP	0	0,00%
Centre pénitentiaire	0	0,00%
Foyer pour personnes handicapées	0	0,00%
Foyer pour adultes	0	0,00%
Placement judiciaire en hôpital	0	0,00%
Hôpital psychiatrique	1	5,00%
Institution thérapeutique	0	0,00%
Centre d'insertion professionnelle	0	0,00%
Autre groupe de l'institution	0	0,00%
TOTAL :	20	100,00 %

La durée de séjour des 124 mineurs ayant quitté les centres d'accueil classiques au total se répartit comme suit:

Durée du séjour	Nombre de mineurs quittant les CDAs
Entre 0 et 1 année	49
Entre 1 et 2 années	26
Entre 2 et 3 années	15
Entre 3 et 4 années	8
Entre 4 et 5 années	6
Entre 5 et 6 années	8
Entre 6 et 7 années	3
Entre 7 et 8 années	1
Entre 8 et 9 années	5
Entre 9 et 10 années	2
Entre 10 et 11 années	0
Entre 11 et 12 années	1
TOTAL :	124

6.1.3. Destination des enfants et adolescents ayant quitté les centres d'accueil classiques

Famille	69
Inconnue	13
Indépendant	9
Logement encadré	8
CSEE	7
Placement familial	6
Autre centre d'accueil classique	5
Thérapie à l'étranger	3
Centre d'accueil à l'étranger	2
Hôpital psychiatrique	1
Institution pour personnes handicapées	1
TOTAL:	124

6.2. FOYERS D'ACCUEIL ET DE DEPANNAGE (FADEPs)

6.2.1 Total des entrées et sorties en 2008 dans les FADEPs

	Places disponibles	Sorties	Entrées	Durée moyenne de séjour
FADEP St. Joseph	9	27	30	3,42 mois
FADEP Don Bosco	10	22	27	4,91 mois
FADEP Institut St. Joseph	10 ²³	12	14	5,11 mois
FADEP Ste. Élisabeth	3 ²⁴	9	9	7,92 mois
FADEP Bethlehem	10	29	25	4,38 mois ²⁵
TOTAL:	42	90	98	5,15 mois

Remarque :

Le Secrétariat Permanent de la CNAP ne dispose pas de données concernant les entrées et sorties du FADEP *Meederchershaus*. En effet, ce FADEP est conventionné avec le Ministère de l'Égalité des chances et, de ce fait, les dispositions de la Convention concernant les modalités de la CNAP ne lui sont pas applicables.

6.3. BILAN DE TOUS LES PLACEMENTS REALISES EN DATE DU 31.12.2008

469 enfants et adolescents étaient placés dans un centre d'accueil respectivement un FADEP en date du 31 décembre 2008, dont:

- 376 enfants et adolescents dans les centres d'accueil classiques conventionnés ;
- 56 enfants et adolescents dans les Maisons d'Enfants de l'État ;
- 37 enfants et adolescents dans les 5 FADEPs (y compris les placements de jour).

²³ 1 place temporairement non disponible

²⁴ Il s'agit uniquement de places pour bébés

²⁵ y compris les placements pendant la journée

7. INFORMATIONS UTILES

Les articles 13 et 14 de la Convention en vigueur sur le fonctionnement de la CNAP peuvent être consultés sur le site de l'Entente des Gestionnaires des Centres d'Accueil (EGCA a.s.b.l.) sous le lien suivant :

http://www.egca.lu/faisons_connaissance/cnap

En outre, il est possible d'y télécharger le formulaire « demande de placement » (sous forme de fichier PDF ou DOC) nécessaire à introduire une demande de placement auprès du Secrétariat Permanent de la CNAP.

Les rapports d'activités CNAP des années précédentes peuvent également être téléchargés (sous forme de fichiers PDF) à partir du lien susmentionné.
